



HEBDO

« MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE » : LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT DES PME

Cette plateforme vise à accélérer la transition écologique de 4 millions de PME et TPE. La nécessité d'une transition écologique et énergétique incite les entreprises à modifier leur organisation pour entrer en conformité avec les considérations climatiques actuelles.

De nombreux dispositifs publics ont déjà été mis en place pour accompagner les entreprises dans cette transition et le gouvernement a mis en place une plateforme afin de simplifier le parcours des entreprises dans l'accès aux aides et dispositifs d'accompagnements.

Cette plateforme a pour but d'offrir aux entreprises un parcours complet leur permettant :

- de bénéficier d'un auto-diagnostic ;
- d'être orientées vers les aides, dispositifs d'accompagnements et contacts pertinents ;
- d'être informées sur les actions essentielles à engager dans une démarche de transition environnementale selon les résultats de l'autodiagnostic.

Actuellement dans sa [version bêta](#), la plateforme propose actuellement aux entreprises une orientation vers les aides et dispositifs dont elles peuvent bénéficier. Cette plateforme conçue par coopération entre les opérateurs concernés et les acteurs publics permet une mise à jour permanente des données sur les dispositifs existants et leurs critères d'éligibilité.

La plateforme vise plusieurs objectifs :

- augmenter le nombre d'entreprises qui s'engagent et agissent dans la transition écologique ;
- augmenter le passage à l'acte au travers des aides et accompagnements publics proposés par ce nouveau service ;
- recenser, structurer, et rendre plus accessible les dispositifs proposés par les opérateurs ;
- avoir un meilleur suivi du déploiement des aides.

Le processus de dépôt d'un dossier se divise en deux branches d'accompagnement de l'opérateur concerné :

- l'entreprise n'a pas de projet déterminé et pose des questions en vue de propositions ;

- l'entreprise a déterminé son objectif et le service lui propose les dispositifs les plus adaptés.

Le soutien de l'État en 2024 pour les outils développés en collaboration par la BPI et l'Ademe à destination des TPE et PME a aussi été annoncé. Ces outils comprennent le prêt vert Ademe, le Diag'action climat, les accélérateurs décarbonation, les subventions vertes et les volontariats territoriaux en entreprise vertes (VTE Verts).

<https://www.actuel-hse.fr/content/mission-transition-ecologique-la-plateforme-daccompagnement-des-pme-2>